

Compte rendu du Conseil d'établissement 2020-2021

Date : Lundi 12 avril 2021
Heure : 15 h 30
Lieu : Visioconférence Teams

1. Ouverture de la séance. Présences, vérification du quorum.

Présences :

Membres	Présent	Absent
Josée Leclair, membre entreprise	X	
Steeve Breton, membre entreprise	X	
Francis Perron, membre socio-économique et communautaire	X	
Anny Bélanger, professionnelle	X	
Cathy Noël, enseignante	X	
Christine Dupuis, enseignante		X
Annie Lapointe, soutien administratif	X	
Vicki Audette, membre du Comité consultatif des adultes	X arrivée vers 16 h 20 quitte à 16 h 30	
Barbara Gagnon, membre du Comité consultatif des adultes		X
Brice Obianga, membre du Comité consultatif des adultes		X
Patrick Guillemette, directeur	X	

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-2021-04-12.01

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Steeve Breton d'adopter l'ordre du jour avec la modification du titre de Francis Perron : il n'est pas membre entreprise mais bien membre socio-économique et communautaire.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 8 février 2021

Résolution CE-2021-04-12.02

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Annie Lapointe d'adopter le procès-verbal avec quelques modifications :

- Au point 5 page 2, il est précisé que Karole Forand était membre socio-économique sur le CÉ et communautaire au lieu de membre à la représentation de la communauté.

Adopté à l'unanimité.

a) Affaires découlant des procès-verbaux

- Point 7, page 3, il est question de la loi 40. Cette loi indique que les membres du CÉ devront se nommer un vice-président. Cela sera fait au cours d'un moment ultérieur. Les membres doivent visionner des capsules expliquant le rôle d'un CÉ.
- Point 8 c, page 3 : Mesure du dioxyde de carbone (CO²)
- La Direction rappelle que les locaux sont soit ventilés mécaniquement ou non-ventilés mécaniquement. Des analyses de la qualité de l'air ont été réalisées dans les dernières semaines. La qualité de l'air a été mesurée par la prise du taux de dioxyde de carbone dans l'air. Ces analyses ont confirmé que le protocole d'ouverture des fenêtres a diminué le taux de CO² qui est maintenant en dessous de 1000 ppm au lieu du 1830 ppm qui avait été mesuré précédemment sans ce protocole.
- Point 8 e, page 4. La direction donne des exemples de comment sont utilisés les fonds de la mesure 30392 qui a été mise en place pour assumer une partie des dépenses encourues en lien avec la Covid-19 :

Distribution des masques à l'entrée, désinfection, isolement des espaces de travail, main d'œuvre supplémentaire (concierges), etc. La direction rappelle que l'argent a été dépensé avant d'avoir la confirmation du montant qui serait alloué à cette mesure.

4. Période de questions du public

Aucun public.

5. Situation budgétaire (pour information)

Lors de la rencontre du CÉ du 16 novembre 2020, le montant de la dernière certification révisée n'était pas encore exactement connu. Lors de la rencontre du 8 février 2021, le montant avait été confirmé aux membres et correspondait à une différence de 10 000 \$ sur le montant préalablement estimé. Le budget total du Centre Saint-Michel est d'environ 11 millions \$ annuellement. C'est un budget qui provient dans une proportion de 80 % sur les ETP d'il y a 2 ans, et 20 % d'une enveloppe liée aux ETP de l'année en cours.

Étant donné cette répartition, dans 2 ans, il risque d'y avoir un déficit étant donné que les ETP actuels sont diminués (en 2020-2021, il y a 200 ETP de moins qu'en 2019-2020). Un tableau est présenté en lien avec le budget : en 2020-2021, il y a une diminution assez marquée de la masse salariale et un surplus de 851 000 \$ est prévu pour le Centre Saint-Michel. Ce montant est le montant obtenu en incluant l'absorption du déficit de l'an passé. La direction pense que cette année le Centre Saint-Michel va contribuer à éponger les déficits d'autres établissements de la CSSRS. Il est précisé qu'il reste 600 000 \$ de revenus à confirmer et que le mois de juin est à venir et qu'il est difficile de prévoir pour le moment combien de millions seront dépensés en salaire pour le mois de juin 2021 (c'est le moment où a lieu le paiement des payes de vacances).

6. État de la situation – COVID-19

Au Centre Saint-Michel, il y a eu 40 situations différentes de présence de cas de COVID depuis le début de l'année. Depuis l'arrivée des variants, le traitement des cas de covid se fait différemment par la Santé publique. Des nouvelles mesures sont également appliquées :

- Le port du masque de procédure est obligatoire et doit être absolument remis par le Centre. Le masque de procédure provenant de l'extérieur du Centre est refusé.
- Le nombre d'élèves lors des sorties scolaires est de 12 élèves.
- Les enseignants doivent se préparer à faire de l'enseignement à distance si jamais des groupes venaient à fermer à cause de la présence de cas ou de la fermeture des écoles. Une flotte de 200 appareils est disponible si jamais il y avait fermeture des écoles.
- Les enseignants doivent porter le masque de procédure en tout temps à quelques exceptions près : lors de problèmes de communication ou lorsqu'ils sont seuls à leur bureau.

Tout cela représente un défi car parfois les sources d'informations se contredisent ou changent dans un court délai selon l'évolution de la situation.

7. Informations de la direction

a) Projet éducatif (plan action)

Plan d'action : En 2018, un plan d'engagement vers la réussite (PEVR) a été mis en place dans la CSSRS. Des actions avaient été déterminées précisément pour le Centre Saint-Michel : des animateurs devaient animer des équipes de travail (départements) mais à cause du contexte de la COVID, cela n'a pas été mis en place. Ces rencontres seront remplacées par une présence lors des rencontres-bilan de chacune des équipes. Parallèlement à cela, la CSSRS a envoyé le 8 avril 2020 un appel de candidatures pour faire partie d'un nouveau comité : le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERE). Des rencontres de ce nouveau comité auront lieu en mai et en juin 2021.

b) Parcours de l'élève

Un travail a été entamé pour cartographier le processus d'un élève à partir de son arrivée jusqu'à son départ. Cette démarche se veut une uniformisation des pratiques pour les élèves ayant différents profils : avec ou sans mesures/ avec ou sans soutien, avec ou sans changement de rythme/ avec ou sans changement de parcours. C'est un travail qui s'échelonne sur plusieurs années et permettra que le travail d'accompagnement de l'élève se fasse en collaboration et non en silo.

c) État des groupes

La direction présente un tableau de l'état des groupes pour la période du 1er juillet 2020 au 31 mars 2021. Il y a 200 ETP en moins cette année. C'est un écart considérable qui amène une diminution des revenus d'environ 2 millions \$. Les départements où les diminutions sont plus marquées sont : alphabétisation, francisation, ISP et Détention. Ces diminutions sont remarquées dans plusieurs Centres d'éducation aux adultes à travers le Québec mais dans des proportions différentes selon les services offerts. Le Centre Saint-Michel est un des plus gros Centres d'éducation aux adultes du Québec et se démarque par une collaboration avec un Centre de détention et 30 % d'une clientèle qui fréquente les programmes ISP.

d) Gala des attestations

Les membres de ce comité s'interrogent sur la possibilité de proposer une nouvelle formule et de présenter tout au long de l'année des reconnaissances.

8. Informations du Comité consultatif des adultes

Madame Vicki Audette présente quelques idées pour contribuer à l'embellissement de l'école afin de rendre le milieu plus vivant.

- Peindre les murs dans des couleurs plus neutres en incluant les couleurs du logo de Saint-Michel;
- Faire un jeu de géolocalisation pour en apprendre sur l'histoire du Centre Saint-Michel.
- Écrire sur une affiche Bonjour en plusieurs langues.
- Etc.

Une rencontre avec la direction sera prévue pour voir avec le comité consultatif des adultes quels sont les projets qui pourront être mis de l'avant. La direction explique qu'il y a une procédure à suivre pour changer la couleur des murs et que le délai peut être très long. La direction explique que plusieurs activités de la vie étudiante ont dû être annulées ou modifiées en raison du contexte de la COVID. Les idées présentes sont intéressantes mais ne pourront pas être mise en place avant le mois de juin.

9. Informations de la présidente

Aucune information.

10. Informations de la Fondation du Centre Saint-Michel

Aucune information.

11. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

12. Levée de l'assemblée

Résolution CE-2021-04-12.03

Il est proposé par Annie Lapointe et appuyé par Francis Perron de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 16 h 35 heures.

La prochaine rencontre aura lieu le 31 mai 2021, heure à confirmer.